

tion, car ils sont trop nombreux, et quoique le prospectus en fasse connaître une grande quantité, il se termine cependant par ces mots : « Le spécifique du Carmel ren-
« ferme encore d'autres vertus que nous ne nommerons
« pas, pour ne pas faire de ce court abrégé une chose
« très-longue et très-étendue. » Il paraît donc qu'il guérit
de omni morbo et quibusdam aliis.

La partie spéciale de mon travail, sur les Grands-Carmes de Lyon, laisse beaucoup à désirer sous le rapport des détails locaux ; mais je suis heureux d'annoncer qu'un jeune et studieux avocat, M. C. Brouchoud, s'occupe à écrire la même histoire. Il a puisé, dans les anciennes archives de ces religieux, une multitude de documents originaux qui donneront un grand intérêt à sa narration. Il relate surtout les nombreux procès, soutenus par les descendants d'Elie, lesquels savaient parfaitement se défendre et attaquer. L'auteur, qui est mon collègue au comité d'archéologie, m'a fait l'honneur de me communiquer son mémoire, et la lecture profitable que j'en ai faite m'engage à le recommander d'avance à l'attention de tous les hommes qui attachent encore quelque prix aux études historiques sur le vieux Lyon.

Paul Saint-OLIVE.

(A continuer).